Etat-Civil de Roubaix. —
DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 mars. —
Julia et Jules Delecluse, juméaux, rue du Pile,
236. — Angèle Aelbrecht, rue du Grand-Chemin, cour Coqu. 24. — Augustin Brice, rue des
Longues-Haies, cour Jenart, 4. — Elisa Denis,
rue Perrot, 14. — Jeanne Sidders, rue Bernard
cour Demarque, 5. — Chares Bauwens, rue du
Fontenoy, cour Stalens, 4. — Pierre Meirsman,
rue de la Paix, cour Deboosere, 9. — Hélène
Demoor, rue des Longues-Haies. — Jeanne
Matton, rue des Longues-Haies, cour Baas. —
Chrétien Vandenabiele, rue Perrot, 32. — Marie
Verdière, rue Marquisat, 48. — Théodore Planchon, rue Jacquart, cité Jacquart, 9. — Marie
Tiberghien, rue de Lannoy, 215. — Sophie
Cartignie, rue de Lannoy, 215. — Sophie
Cartignie, rue de Lannoy,
DÉCLARATIONS DE DÉCES du 11 mars. —
Marie Delannoy, 8 mois, rue de Condé, maison
Desreumaux. — Eugène Schuttekatte, 6 mois,
rue Bernard, cour Charlemagne. — Joseph Honoré, 75 ans, hospitalier, Hospice-Civil. — Edmond Kochensperger, 3 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Rapaille, 33 ans, bobineuse, Hôtel-Dieu. — Louis Collin, 25 ans, compositeurtypographe, rue du Parc. — Devouge, présenté
sans vie, rue de Blanchemaille, 130.

#### Convois funébres & Obits

Les amis et connaissances de la tamille DUBUS, qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Caroline DUJARDIN, décédée à Roubaix, le 16 mars 1880, dans sa 54me année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE |SOLENNELS qui auront lieu le jeudi 18 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 6.

Haies, 6.

Les membres de la Conférence des 'eunes gens feront célébrer un OBIT. le mercredi 17 mars, a 7 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Alphonse FLORIN, leur confrère décédé à Roubaix, le 5 mars 1880, a l'âge de 24 ans et 2 mois.

— Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

lieu.

Les amis et connaissances de la famille PONTHIEU-LOUCHET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame MARIB-MARQUERITE-HÉLOÏSE LOUCHET, décédée à Leers, le 12 mars 1880, dans as 46e année, sont priés de considèrer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le mercredi 17 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Leers (France). — L'assemblée à la maison mortuaire, voisinage du Nouveau Jeu, à 10 heures. Les Religieuses de la Sainte-Union des

tuaire, voisinage du Nouveau Jeu, a 10 heures.

Les Religieuses de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, Place d'Amiens, vous prient d'assister à l'OBIT SOLENNEL qui sera célébré en l'église Saint Sépulcre, le jeudi 18 mars 1880, a 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur l'abbé JRAN-BAPTISTE D'ESTRÉ D'EBRA-BANT, Fondateur et Directeur général de leur Congrégation, pieusement décédé à Douai, le 18 février 1880. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

#### EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

16 Mars 1794. — On établit au château de oubaix un atelier de salpêtre.

16 Mars 1856. — Le canon de Lille annonce ar une salve de 101 coups de canon que l'Im-ératrice vient d'accoucher d'un prince. Le oir, la ville est illuminée spontanément.

### Belgique

— NAMUR.— On annonce que les catholiques de Namur se proposent d'offrir la succession parlementaire de M. Dohet à M. Ch. de Mont-

parlementaire de M. Dohet a M. Ch. de Montpellier, ancien commissaire d'arrondissement.

— MARCHE. — La Voix annonce qu'une réunion de catholiques a cu lieu à Marche pour choisir M. Pety de Thozée ancien commissaire d'arrondissement de Charleroi comme candidat
aux prochaines élections législatives.

— ANVERS. — La cour d'assises d'Anvers vient
de condamner aux travaux forcés le nommé
F. Van Dyck, comme coupable d'avoir commis, le 25 octobre (879, à Anvers, avec préméditation, une tentative de meurtre sur la femme

- BRUXELLES. - Pendant le mois de février suite de vice d'adresse. De ce nombre, 5,173 ont pu être réexpédiées

aux destinataires ou restituées aux auteurs ; 1.879 sont restées en souffrance à l'adminis-Pendant le même mois 925 télégrammes

n'ont pu être remis dès l'arrivée, pour la même

De ce nombre 496 sont parvenus aux destinataires à la suite des recherches faites par les bureaux ou par l'intermédiaire de la poste, Les autres sont restés en souffrance.

— Gand. — Un violent incendie a éclaté yen

— GAND. — Un violent incendie a éclaté vendredi matin, vers 10 h. et demie, dans la filature de coton de M. Voortman, quai du Ramage, à Gand. Le feu s'est propagé avec une telle rapidité que les ouvriers qui travaillaient à l'étage de l'établissement, ont en toutes les peines du monde à se sauver à temps. Les pompiers, arrivés en toute hâte sur les lieux, dissipance les lieux, et que leux efforts à restreindre le dirigèrent tous leurs efforts à restreindre le d'incendie à la partie du bâtiment où le feu s'est déclaré; cependant, telle était son intensité que malgré les mesures les plus éner giques et les plus intelligentes, on ne parvint à préserver des flammes que la chambre des machines et les mécanniques à tissage. Outre les dégats matériels, qui sont considérables, on a à déplorer un pénible accident. Un pom-pier est tombé du haut d'un mur et s'est fort . Il a été civil dans un état alarmant.

civil dans un état alarmant.

— SAINT-GISLAIN. — Une explosion de gaz a eu lieu jeudi soir à Saint-Ghislain, M. Antoine Debruyn, négociant et conseiller pronvincial. La veille, on avait travaillé à l'appareil, et

M. Debrun, entrant dans la salle à manger volut éclairer celle-ci. A peine l'allumette s'était-elle enflammée, qu'une explosion se produisit; M. Debruyn jut jeté dans la cour, la figure brûlée; le plafond sauta, la porte fut tordue, les tableaux et la tapisserie brûlés tandis que les fenêtres volaient en éclats et que

M. Debruyn est gravement brûlé, et son état inspire des inquiétudes.

# FAITS DIVERS

— Beaucoup de communes étant dé-pourvues d'office de pharmacien, l'admi-nistration a songé à combler cette lacune au moyen de boites de secours contenant des médicaments et autres indispensables pour donner les soins médicaux les plus urgents dans le cas de maladie ou d'acci-

Le ministre de l'intérieur a nommé à cet Le ministre de l'intérieur a nommé à cet effet une commission spéciale et technique Cette commission, après avoir constaté l'utilité de l'innovation, a dressé un état des objets qui lui ont paru devoir entrer dans la composition de la boîte.

M. Lepère vient d'adresser à ce sujet une circulaire à tous les préfets. Il résulte de cette circulaire que la boîte de secours devra être divisée en deux compartiments,

ontenant les médicaments exclusive-

l'un contenant les médicaments exclusivement réservés aux médecins, l'autre les
objets laissés à la disposition du public.
L' prix de chaque boite est fixée à 200
francs. De plus, l'usage des médicaments
devra être absolument gratuit.

« Je vous invite, dit en terminant le ministre, à porter ces renseignements à la
connaissance des maires de votre département afin qu'il puisse les communiquer au
conseil municipal dans la prochaine session de mai. Vous leur rappellerez qu'ils
seront responsables de la délivrance des
médicaments dont l'emploi est réservé aux
médecins et qu'ils ne devront, en conséquence, confier la garde de la caisse de secours qu'à des personnes leur offrant, à ce
point de vue, la plus entière garantie,

— Une réunion de personnes notables a

— Une réunion de personnes notables a eu lieu le 9 courant, à Lyon, dans le but de s'occuper de la création, dans cette ville, d'un asile de nuit pour offrir un abri gratuit et momentané aux hommes qui se trouvent sans ressources et sans logement, et leur faciliter les moyens de se procurer du travail.

Le comité d'initiative a déjà souscrit 15,000 fr. et a nommé une commission exécutive chargée de recueillir les souscriptions.

- Les journaux de Toulouse annoncent que Mme Lestrade, récemment décédée vient de léguer à Mgr l'archevêque de Tou-louse et à ses successeurs un domaine de 174 hectares, situé à sept kilomètres de la ville, pour l'établissement d'un orphelinat

agricole.

— Le village de Chataignaud (Creuse) vient d'être le théâtre d'un épouvantable incendie. Douze maisons, quinze granges, le mobilier et le bétail qu'elles renfermaient ont été la proie des flammes. Par suite de cette terrible catastrophe, trente ménages se trouvent actuellement sans abri et sans ressources. L'autorité administrative s'est empressée de fournir à ces malheureux les

cette terrible catastrophe, trente ménages se trouvent actuellement san abri et sans ressources. L'autorité administrative s'est empressée de fournir à ces malheureux les secours nécessaires.

— Le capitaine Webb, qui s'est rendu célèbre par sa traversée de la Manche vient d'accomplir un nouvel exploit natatoire au Westminster Aquarium de Londres. Il est resté soixante heures consécutives dans le grand bassin de la baleine, sans cesser de nager un seul instant tout autour de ce bassin. Ayant gagner ce singulier pari avec une avance de dix minutes, le capitaine Webb a voulu, avant de sortir de l'eau, dit le Daily Chronicle, montrer qu'il n'était pas trop fatigné, et il a fait trois sauts périlleux devant l'assistance, qui se composait de plus de 8,000 personnes.

— Tous ceux qui ont lu Robinson Crusoe a été louée par le gouvernement chilien à un nommee M. Von Rodt, le fils d'un ministre protestant à Berne. Lacarrière de Von Rodt a été assez agitée, et il paraît être un digne successeur de Juan Fernandez, le maielot abondonné, appelé, par Daniel Defoë, Robinson Crusoé, dans son immortel roman. A l'age de vingt et un an, Vou Rodt entra au service d'Autriche comme lieutenant de cuirassiers et combattit vaillamment pendant la campagne de 1866 ; il reçuit à Nachod une grave blessure, qui le força à quitter le service.

Après le traité de paix de Nikolsburg, il alla vivre à Paris d'une petite pension que lui faisait le gouvernement autrichien. Lorsqu'éclata la guerre franco-prussienne, il s'enrôla dans un régiment de ligne français et se distingua par son éclatante bravoure au sanglant combat de Champigny. En 1871 Von Rodt émigra au Chili et y fit des affaires avec tant de succès qu'il put, il y a quelques années déjà, acheter un steamer et transporter dans son ile une petite colonie d'agriculteurs et d'éleveurs. Il élève du bétait et cultive des légumes dont il ravitaille les navires baleiniers.

Il gouverne ses sujets à la façon de Robinson Crusoé, en leur distribuant leurs rations pour la châires prospèrent merveil

Faculté du droit de Paris.

— Hier matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'industrie, au 59° tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal, que la ville de Paris a contracté en vertu de la loi du 12 juillet 1865.

A ce tirage il a été extrait de la roue 950 numéros, dont les 24 ont droit, dans l'ordre de sortie aux lots ci-après: Le numéro 91,008, 150,000 fr.Le numéro 375,910, 50,000.

91,005, 180,000 fr. Le numéro 375,910, 50,000. Les quatre numéros suivants chacina  $\dot{1}0$ ,000 fr, 503,539-425,675-168,629-375,304. Les cinq numéros suivants chacina  $\dot{5}$ ,000 fr.  $\dot{6}$ 08,10-382,897-80,390-37,713-412,736. Les dix numéros suivants chacin 2,000 fr.  $\dot{5}$ 75,479-407,173-378,923-479,015-71,320-481,836-169,638-245,738-366,649-421,020. Soit un total de 285,000 francs. Les 229 autres numéros sont rembayrsables can aris

té de 160 kilomètres à l'heure, souleva, près de Nouméa, les flots de la mer, au point que toute la plage en fut couverte; un assez grand nombre de navires, qui étaient dans le port, furent jetés contre les

etaient dans le port, turent jetes contre les rochers et périrent.

Besucoup de maisons s'écroulèrent et bien des victimes furent écrasées sous les décombres. De même à l'intérieur de l'île, près des mines, et dans l'établissement pénitencier de la presqu'île Ducos, un nombre considérable de personnes auraient été tuées.

nombre censidérable de personnes auraient été tuées.

— Les Jésuites dans le Sahara. — Les journaux de Tunis annoncent qu'il y a quelques semaines, plusieurs membres de la société de Jésus (Charekat-Issa) de nationalité française, ont acheté des terrains dans l'Oasis de Ghadanirs, située au nord du Sahara et dans la ville du même nom, afin d'y fonder une mission.

— A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. — Une émotion assez vive règne à l'Ecole des beauxarts. A la suite d'insultes proférées contre M. Lehmann, par les élèves de l'atelier de M. Jérôme, et aggravées par l'accueil fait à des inspecteurs qui avaient voulu rétablir l'ordre et faire respecter M. Lehmann, coupable d'avoir réclamé le silence des élèves de son collègue, l'atelier de celui-ci vient d'être fermé pour un mois.

M. Gérôme était absent quand ces faits se sont passés.

Ne devrait-on pas profiter de cette over

M. Gérôme était absent quand ces faits se sont passés.

Ne devrait-on pas profiter de cette occasion pour fortifier la discipline dans l'Ecole, où elle est trop souvent scandaleusement méconnue, pour y introduire des réformes et pour supprimer la cause de la plupart de ces troubles, c'est-à-dire la réception des nouveaux venus?

# NOUVELLES DU MATIN

UN AJOURNEMENT

UN AJOURNEMENT
Paris, 15 mars, 9 h. soir.
M. de Freycinet étant très fatigué à la suite de la séance du Sénat, et le cabinet devant se réunir de nouveau demain, la conférence entre le président du Conseil et les présidents des quatre groupes de gauche a été ajournée.
Il est probable que devant les déclarations catégoriques de M. de Freycinet, au Sénat, les gauches renonceront à l'interpellation qu'elles devaient adresser.
Les groupes de gauche se réuniront demain pour examiner la question.

DÉPART DE L'AMBASSADEUR
DE RUSSIE
Paris, 15 mars
Le prince Orloff, ambassadeur de Russie
Paris, est rappelé à Saint-Pétersbourg
avec ordre de laisser M. Kapnist comme
chargé d'affaires; il partira probablement
mercredi prochain,

MOUVEMENT PARMI LES
PERCEPTEURS

M. Magnin, ministre des finances, a terminé le mouvement qui doit avoir lieu parmi les percepteurs.
Cs mouvement paraîtra très-prochaînement au Journal officiel.

# NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel Voici le sommaire du Journair equison d'aujourd'hui:
Décret nommant le gouverneur général civil de l'Algérie.
Décret nommant un maire.
Décret nommant à des emplois de chef de bataillon et de major dans l'arme de l'infante-

Décret portant réorganisation du tribunal de

Decret portant réorganisation du tribunal de commerce de Saïgon. Arrêtés nommant des percepteurs. Décision autorisant la création d'établisse-ments de poste dans les communes de Izé (Ille-et-Vilaine), Brives-Charensac (Haute-Loire) et Coulon (Deux-Sèvres).

M. ALBERT GRÉVY Le Journal officiel d'aujourd'hui publie le

décret suivant :

« M. Albert Grévy, sénateur, est nommé gouverneur général civil de l'Algérie, avec les pouvoirs déterminés par le décret du 15 mars 1879. »

## ELECTION LEGISLATIVE

Le Journal officiel d'aujourd'hui publie un décret convoquant pour le 11 avril, les electeurs de Besançon, pour élire un dépu-té, en remplacement de M. Albert Grévy,

On s'est beaucoup occupé, hier, au Palais-Bourbon, de la santé de M. Gambetta. On le disait même assez gravement malade pour alarmer ses amis. Voici ce qu'il ex est : Le président de la chambre est atteint depuis de longues années d'une phlébite à la cuisse (inflammation de la veine). A différentes époques, cette phlébite a pris un caractère aigu. En ce moment, elle s'est compliqués d'une inflammation du poumon, et M. Gambetta se trouve ainsi dans un état qui est loin d'être rassurant. Son ami, M. Guichard, s'étant présenté hier à la présidence, n'a pu être reçu.

M. Gambetta est soigné par son compatriote. M. le docteur Fieuzal, médecin en chef de l'hôpital des Quinze-Vingts.

# INFORMATIONS

ontre et 132 pour. Les 149 voix sont les mêmes qui votèrent

Les 149 voix sont les mêmes qui votèrent mardi dernier. Le comte Rampon s'est abstenu, mais le suffrage de l'amiral Fourichon a compensé cette abstention.

La minorité de 129 voix au scrutin du 9 mars, s'est augmentée des voix des deux nouveaux élus du Rhône, MM. Millaud et Vallier, dont les dossiers ont été remis à la questure en temps utile et de M. Garnier, sénateur des Alpes-Maritimes, porté comme s'étant abstenu au dernier vote.

Il y a peu de différence quant aux autres noms. Les abstentions restent à peu de chose près les mêmes.

C'est ce soir mardi, à huit heures et de-mie, qu'a lieu, au Cirque d'Eté (Champs Elysées), la réunion où il sera rendu compte de la situation de l'œuvre diocésaine des

écoles chrétiennes libres.

La réunion sera présidée par M. Chesnelong, sénateur, et, après lecture du rapport de M. Denys-Cochin, un discours sera prononcé par M. le duc de Broglie, sénateur.

M. Jules Ferry a envoyé au conseil d'Etat le décret qui doit réglementer les élections du conseil supérieur. L'une des clauses de ce réglement porte

qu'il y aura un second tour, si personne n'obtient la majorité au premier tour de

scrutin.

Le Conseil d'Etat n'a fait aucue objection et le réglement sera prochainement pro-

Le comité d'infanterie a commencé l'exa Le comité d'infanterie a commencé l'exa-men des mesures propres à assurer la re-monte des commandants de compagnie. Il est probable que l'on ne remontera ni les capitaines du 4e bataillon, ni ceux du dépôt. L'allocation du cheval sera faite à litre gratuit, et l'on commencera par re-monter deux commandants de compagnie dans chacun des trois premiers bataillons. Les deux autres le seraient l'an prochain.

Le décret reconstituant le conseil supérieur des voies de communication a été signé par M. Jules Grévy.

M. Christophle, député, gouverneur du Crédit Foncier, y remplace M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie.

PETITE BOURSE DU 15 MARS 1880

5% 116,57 1/2; 75. — Italien: \$1,85; 92 1/2. — Egypte. 285,62; 286,25; 285 62. — Banq. Ott. 542,50. — Russe: 90 1/8, 90. — Hongrois: 87 1/2, 9/16. — Orient.: 61 1/8. Ferme.

# Dépêches Télégraphiques

FRANCE
Caraman (Haute-Garonne), 15 mars.
lection d'un conseiller d'arrondissement
MM. Auguste Dayet, républ. 883
Jules Viguier, conserv. 975 élu.
Saint-Héand (Loire), 15 mars. Electeurs inscrits Electeurs inscrits 3,550 Votants 1,961 MM. Cave, cand. libér:-conserv. 1,090

Cizeron, républicain Voix perdues M. Cave, notaire, est élu. TINE CONDAMNATION

UNE CONDAMNATION
Angers, 15 mars.
La Cour a rendu aujourd'hui son arrêt
dans l'appel interjeté par l'Anti-Cléricat
condamne récemment à 4,560 fr. de dommages-intérêts pour calomnie envers les
Frères des Ecoles cirétiennes, à 500 francs
d'amende et à l'insertion du jugement.
La Cour a confirmé le jugement, a élevé
à 3,000 rancs les dommages et intérêts et
ordonné la publication de l'arrêt dans

l'Anti-Clérical et dans quatre des journaux de Paris. M. Léo Taxil avait fait défaut.

NOUVELLES DU PORTUGAL

Les députés continuent à recevoir présentations contre les mesures but dres.

aires. Le roi a accordé gracieusement une au-lience au professeur Mordenskield, l'intrédience au professeur Mordenskield, l'intré-pide navigateur de la Véga, aux représen-tants de la presse et des sociétés de géo-

graphie. Sa Majesté leur a fait, à tous, un chaleu-

Lisbonne, 45 mars
Aujourd'hui, au théâtre de la Trinité, les
explorateurs scientifiques de l'Afrique portugaise, MM. Rapello et Yvaes, officiers de
marine, ont fait une conférence sur leurs
nombreux voyages.
On remarquait dans l'auditoire : la famille royale, le professeur Nordenskiold et
le personnel supérieur de la Véga.

## ALSACE-LORRAINE

La Gazette dAlsace-Lorraine (semi-officielle) annonce que l'autorisation a été accordee pour l'ouverture du séminaire de Zillisheim et pour la nomination du recteur proposé par l'évêque Raess.

TURQUIE

Constantinople 48 mars

Constantinople, 15 mars
Les négociations pour la rançon du colonel Synge continuent.
On s'attend d'un moment à l'autre à sa
mise en liberté.
Les brigands ont demandé l'éloignement
des troupes.

Copenhague, 15 mars.
La princesse royale est accouchée d'une fille, ce matin à onze heures.

La princesse royale est accouchée d'une fille, ce matin à onze heures.

LA PROROGATION DES CHAMBRES EN ANGLETERRE
Londres, 15 mars.

Chambre des Communes. — M. P. O' Gorman (Heme-Ruler) annonce qu'il proposera demain une résolution tendant à faire blàmer hautement par la Chambre le dernier manifeste de lord Beaconsfield.

Sir Stafford Northcote, chancelier de l'E-chiquier, annonce que la prorogation des Chambres est fixée au 24 mars après-midi. Le même jour, et immédiatement après, la proclamation royale annonçant la dissolution du Parlement sera publiée.

LE MINISTÈRE ANGLAIS ET M. GLADSTONE
Sir Stafford Northcote propose la discussien en seconde lecture, du bill medifiant le droit relatif à la vérification
Il donne quelques explications concernant le prejet de loi.
Sir Stafford Northcote espère que les recettes subirent une augmentation d'0700,000 livres sterling et même davantage par l'adoption du projet, ainsi que du reste, il l'a déjà montré lors de la discussion du buget. Toutefois, il ne croit guère à une augmentation de un million ou d'un million et demi de livres sterling.

M. Cladstone critique, en particulier, le bill proposé par le gouvernement en ce qui concerne la dette nationale et maintient que le bill relatif à la vérification est nuisible aux intérêts des fermiers et favorise les propriétaires fonciers. Plusieurs orateurs critiquent également le bill et le budget.

Sir H. J. S. Ibbeston proteste contre les comparaisons peu justes employées par M. Gladstone, toutefois il n'est pas surpris que le projet du gouvernement serve de prétexte à un manifeste électoral.

La Chambre adopte en deuxième lecture un prejet de la medifiant des droits de

Glastone, toutefois it n'est passarpris que le projet du gouvernement serve de prétexte à un manifeste électoral.

La Chambre adopte en deuxième lecture un projet de loi modifiant des droits de vérification ainsi qu'un projet de loi autorisant la perception des droits de douane.

# UN IMPORTANT DISCOURS DE LORD BEACONSFIELD

Chambre des Lords. — Lord Grandville prend part à la discussion; il demande des explications au sujet de la dissolution imprévue du Parlement et du manifeste de lord Beauconsfield.

L'orateur attaque le ministère et croit qu'il sera renversé.

lord Beauconsfield.
L'orateur attaque le ministère et croit qu'il sera renversé.
Les libéraux. eux aussi, maintiendront l'intégrité de l'Empire britannique.
Lord Beaconsfield répond que le gouvernement a désiré éviter la guerre; mais que le but de lord Stratheden aurait été de faire la guerre d'un bout à l'autre de l'Empire.
Quant à la lettre de Sheer-Ali dont il est question dans la motion de lord Stratheden, c'est une pièce fausse. Elle a fait l'objet d'un échange d'explications avec la Porte, qui a déclaré cette lettre apocryphe.
Lord Beaconsfield, continuant son discours, défend son manifeste électoral et la dissolution du Parlement. Il trouve puérile catte idée que le bill sur la cenversion des sociétés concessionnaires des eaux aurait été la cause de la dissolution.
L'orateur accepte la responsabilité de la mesure prise par le Gouvernement, qui n'est justifiée pour lui que par le sentiment du devoir.
Quant à son manifeste électoral, lord Beaconsfield assure que chaque terme en a été d'ûment pesé, sincèrement pensé. Il croti la situation critique.
Lorsqu'il regarde l'état actuel de l'Euro-

Lors dument pess, sincerement pensé. Il Mide C. Lorsqu'il regarde l'état actuel de l'Europe, ses armées puissantes, ses armements augmentant sans cesse, lorsqu'il voit que toute augmentation de force militaire proposée est appuyée, votée avec complaisance, il se demande s'il n'y a pas d'autre cause à cette situation périlleuse.

N'y en eût-il pas d'autres, ajoute l'orateur, que celles-là seules l'autoriseraient à faire observer avec insistance à ses concitoyens, que le temps n'est pas, où la vigilance puisse être négligée.

Applaudissements sur les bancs des conservateurs.

Quant à l'ascendant de l'à reletere des

Quant à l'ascendant de l'Angleterre dans Quant à l'ascendant de l'Angieterre dans les conseils de l'Europe (expression de sa lettre dont se plaint lord Granville), lord Beaconsfield ne peut que répéter que l'An-gleterre doit avoir une légitime influence, pour ne pas dire l'ascendant, dans les con-seils européens.

« Je n'ai pas voulu dire, s'écrie l'orateur, que nous possédons cet ascendant. J'ai dit seulement que ce serait une sage politique de la part du ministère que de chercher à l'acquérir.

l'acquérir.

» L'Angleterre ne possède pas cet ascendant que je désire pour elle, parce qu'on
croit, à l'étranger, d'après le langage de
certains libéraux, que le gouvernement ne
possède pas la sympathie du peuple an-

possède pas la sympathie du peuple anglais.

y Il y a une grande différence entre le mot ascendant et le mot suprénatie.

« Le mot ascendant implique beaucoup d'attributs moraux; il n'est pas employé dans un sens restreint. C'est un mot toujours accepté par les esprits libéraux et généreux. »

Lord Beaconsfield soutient que la politique anglaise doit peser dans la balance européenne; et que, si l'Angleterre ne prenait pas sa place dans les conseils de l'Europe, la paix du monde serait en danger.

Le meilleur gage du maintien de la paix générale, c'est le maintien et l'augmentation de l'influence anglaise.

Daux systèmes opposés ont été mis à l'épreuve, l'un d'eux par les prédecesseurs du ministère actuel. Mais avec quel résul-tat ?

Si le Gouvernement, continue l'orateur a rencontré de grands obstacles, s'il a trouvé les affaires dans l'Asie et dans l'Europe compliquées et confuses, ce sont les consé-quences de la politique du ministère pré-cèdent.

Le Cabinet actuel n'a pas continué cette

Le Cabinet actuel n'a pas continue cette politique. Sa conduite a été loyalement exposée aux yeux du pays,qui rendra prochainement son verdict.

« Si nous restons au pouvoir, dit en terminant lord Beaconsfield, le sentiment politique dont nous aous sommes inspirés jusqu'à présent nous servira encore de guide. »

« Mais si l'opposition arrive au pouvoir « Mais si l'opposition arrive les fois que « Mais si l'opposition arrive au poutoni, alors je promets que, toutes les fois que l'honneur et les intérêts de l'Angleterre seront en jeu, les conservateurs appuieront teujours le gouvernement. »
Applaudissements.
Après les discours de lord Kimberley, de lord Cranbroock et de lord Cairns, lord Stratheden retire sa motion.

Stratheden retire sa motion.

#### La séance est levée. ALLEMAGNE

ALLEMAGNE
Berin, 15 mars,
La Germania publie la traduction de la
l'ettre adressée le 24 février par le Pape à
l'archevêgee de Cologne. Le Pape s'exprime
de la manière suivante: « Les prières et
les désirs de ceux qui souhaitent que Dieu
rende la liberté à l'Eglise dans l'empire alles désirs de ceux qui souhaitent que Dieu rende la liberté à l'Église dans l'empire allemand n'ont pas encore été exaucés; mais les soupcons non fondés et l'injuste jalousie que l'on nourrit à l'égard de l'Eglise cesseront petit à petit; ceux qui dirigent l'Etat reconnatiront que nous ne voulons pas empièter sur les droits d'aurui, qu'une paix durable peut régner entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir gouvernemental, lorsque les deux parțies ont réellement la volonté de maintenir la paix ou de la rétablir en cas de besoin. Tous les fidèles sent convaincus que nous sommes animés de cet esprit et de cette votonté. Oui, nous possédons si fermement cette volonté, que, songeant au salut des âmes, à l'ordre publicet aux avantages qui en résultent, nous n'hésitous pas à déclarer que, pour hâter l'entente désirée, nous tolérons que les noms des prêtres que les évêques choisiront pour les seconde dans l'exercice de leur saint ministère, soient portés à la connaissance du gouvernement prussien avant l'institution canonique. »

## DERNIERE HEURE

L'ARTICLE 7 DEVANT LA CHAMBRE

Aucune entrevue n'a eu lieu hier ni ce matin entre M. de Freycinet et les présidents des groupes de gauche. On annonce que le gouvernement a dé-cidé, de répéter, quand la loi sur l'ensei-gnement reviendra à la Chambre, la décla-ration faite hier, au Sénat, par M. de Frey-cinet.

REUNION DES BUREAUX DE GAUCHE Paris, 16 mars, 4 h. s. Les bureaux des groupes de gauche sont

Les bureaux des groupes de gauche sont réunis en ce moment.

Le centre gauche et la gauche croient qu'il n'y a pas lieu de présenter une interpellation, après la déclaration faite au Sénat par M. de Freycinet.

L'Union lépublicaine et l'extrême gauche maintiennent l'interpellation et de mandent qu'elle ait lieu le plus tôt possible.

Paris, 16 mars, 4 h. 30 soir
Les bureaux de la gauche ont décidé que l'interpellation serait déposée et discutée immediatement.

M. Devès est chargé de parler.
Il posera la question suivante:
« Quelle résolution le gouvernement compte-t-il prendre à l'égard des congrégations non autorisées? » gations non autorisées ? »

M. Madier de Montjau parlera au nom

# CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 16 mars 1880

La séance souvre à 2 heures.

Loi sur l'enseignement

M. J. Ferrry, ministre de l'instruction
publique, dépose sur le bureau de la Chambre, le projet de loi sur l'enseignement
modifié par le Sénat et demande l'urgence.
L'urgence est déclarée.
M. SPULLER dit que le rapport sera déposé avant la fin de la séance.
Il espère que la discussion aura lieu immédiatement.

Tarifs douaniers

La Chambre continue la discussion du

Tarifs douaniers
La Chambre continue la discussion du
projet de loi portant fixation des tarifs de
douanes relatifs aux matières minérales.
Après la discussion, qui a lieu entre
MM. Gaudin, Tirard et Rouher, le droit de

MM. Gaudin, Tirard et Rouher, le droit de 10 0/0 proposé, sur les sardines, par le Gou-vernement, est adopté. Les chiffres proposés sur les huitres, par le. Gouvernement et la commission, sont aussi adoptés. Sur le chapitre des céréales, le gouver-

nement et la commission maintiennent, sur le froment en grains, le droit de 0,60. M. HAENTJENS demande la suppression de ce droit.

M. DRUMEL. combat l'amendement pré-senté par M. Haentjens.

Le chiffre de 0,60 c. est adopté.

# COMMERCE

(Service gouvern

BOURSE DE PARIS

2 25 ./. 183 20 ./.

3 0/0 amortissable	84 80 ./. 11300./. 11680./.	84 60 ./. 113 00 116 60 ./.
Service particulier	16 MARS	15 MARS
Act. Banque de France.  Société générale.  Crédit f. de France.  Chemin autrichien.  Est.  Ouest  Nord  Midi.  Suez  Frervien  Act. Banq. ottom. (anc.)  Banq. ottom. (nouv.)  Londres court.  Créd. Mob. (act. nouv.	25 30 00	555 00 1095 00 581 00 1190 00 722 00 783 00 1503 00 880 00 888 00 00 00 600 00 541 00 25 29 00 702 60

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Coreprésentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez:

Havre, 16 mars. Ventes 350b. Marché calme. Liverpool, 16 mars. Ventes 5,000 b. Marché inchangé. New-York, 16 mars.

Coton, 13 1/4.
Recettes 21.00 0 b.
New-Orléans low-middling
Sayannah

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 16 mars. Change sur Londres, 4,84 50; change su

Paris, \$,18 75; 100. Café good fair, (la livre) 14 7/8, 15 1/8. Café good Cargoes, (la livre), 15 3/8, 15 Inanimé.

Marché de Courtrai du 15 mars. Prix par hectolitre: Froment blanc, 24 »

Tourteaux de chanvre, 15 »»»»»».

PARIS, 16 Mars. — Depêche de 2 heures.—
HUILE DE COLZA. Courant, 78 50; avril, 78 50;
4 de mai, 80 25; 4 derniers, 81 75. — HUILE
DE LIN. Courant, 70 75; avril, 71 »»; 4 de mai,
72 »»; 1 derniers, 71 50. — SPRITUEUX.
Courant, 76 »»; avril, 74 25; 4 de mai, 71 75;
4 derniers, »» »». — SUCRES ROUX. 10/13,
59 75; 7/9, 65 75. — SUCRES BLANCS. Courant, 67 75; avril, 67 75; 4 de mai, 67 25;
4 derniers, »» »»; Raffinés 14550 à 14650. —
FARINES 8 MARQUES. Courant, 66 25; avril,
66 50; mai-juin, 65 50; 4 de mai, 65 25. —
BLES. Courant, 33 30; avril, 32 80; mai-juin,
22 »»; 4 de mai, 42 5. — SEGLES. Courant,
22 »»; avril, 22 »»; mai-juin, 22 25; 4 de mai,
21 50; Marq. Darblay, 68 »».

#### BOURSE OF LILLE

Valeurs		Cours préc.			-	Cours du 16 mars					
Crespin-l. A Marly Annœullin Ch. Com. Cal	: :		13 2 101	20	25		:				
16 mars	l'he		tre	l'h	iec	toli	tre		ec	toli	t
Colzaépurée Œliette b. g. Lin g. pays. Lin g. étran.	68 5	 ò ::	::	33 24	50	36	::	13 23 31 28 18		18	

	E OFFIC	CIELLE					
Sucres et Alcools	Cour p.	Cours di	16 m	ars			
		27101	Offe.	Den			
Sucre ind.bl. b.nº 3	72 "" ""	)))) ))))))))	)))) ))))	)))) )))			
- nº 10/13 (38 d.)	58 mm mm	58 mm mm	)))) ))))	)))) )))			
- nº 7/0 (88 deg.)	64 >>> >>>>	64 mm mm	»» »»	>>> >>			
<ul> <li>nº 12/20 (88 d.)</li> <li>dogréa 1 fr. 25</li> </ul>	47 >>> >>>	»» »» »»	»» »»	»» »			
- pain 6kil. nº1	151 50 »»	151 »» »»	)))) ))))	)))) n			
3/6 fin disponible.	73 »» »»	73 »» »»	)))) ))))	w)) ))			
- conrant	73 »» »»	73 »» »»	)))) ))))	nn »			
Betteraves dispon.	73 25 50	)))) ))))	)))) ))))	)))) ))			
<ul><li>courant</li></ul>	54 50 55						
Mélasse, disponib.	74 50 mm	74 50 75	)))))	)))) ))			
- 4 premiers	[ 69 »» »»	)))) ))))))))))					
— 4 d'été	70 50 »»						
<ul> <li>4 derniers.</li> </ul>	62500 000						
- 2 prochain	76 mm mm	))))))))))))	)))) ))))	)))) ))			

MARCHÉ DE DOUAI du 15 mars 

BULLETIN FINANCIER
Paris, le 15 mars.

La tenue des valeurs étrangères est beaucoup meilleure; il y a reprise sensible sur les fonds Russes; le 5 0/0 1877 ferme à 90 3/16 et l'Oriental à 61 1/8; c'est une amélioration de 1 1/4 0/0 environ sur leurs plus bas cours du mois. Le 5 0/0 italien a repris le cours de 82; il y avait peu d'affaires sur le 5 0/0 Turc à 10,65, sur le Florin en or à 74 18/16, sur le 6 0/0 Hongrois à 87 9/16, sur l'Egyptienne unifiée à 283 et sur la Privilégiée à 430.

Les cours de 80s reprise sur la Privilégie.

Les cours de nos rentes sur lesquels ne

giée à 430.

Les cours de nos rentes sur lesquels ne pèse plus la lourdeur des emprunts étrangers étaient très fermes; les achats portaient surtout sur les deux 3 0/0; ils ont regagné une dizaine de centimes et finissent. l'ancien à 83,10 et l'Amortissable à 84,70; le 6 0/0 a perdu 0 fr. 05 à 116,65.

La réponse des primes de quinzaine, qui avait lieu aujourd'hui a passé presque inaperçue; les cours de la plupart des valeurs sont sensiblement les mêmes que ceux de samedi. Il y avait de la fermeté sur la Banque de Paris à 947,50, et sur le Crédit Foncier à 1,693,75; le Crédit Lyonnais valait p28 75; la Banque d'Escompte 787 76; la Banque Hypothécaire 628; le Crédit mobilier Espagnol était en reprise à 725 fr.; le Crédit mobilier Espagnol était en reprise à 725 fr.; le Crédit mobilier Français était à 702 56.

Les Immeubles de Paris étaient très-fermes à 570; les titres de Suez ont eu à supporter les réalisations d'acheteurs de primes, devenus acheteurs de ferme; il y a eu réaction d'une dizaine de francs sur les actions à 860 et sur les délégations à 680.

A cette époque de la saison, les jeunes afiants sont sujets à des éruptions de la peau, à des gournes répandues sur la tête et le visage, à l'engorgement des glandes du cou: ils sont souffreteux, l'appédit disparait, le visage devient pâle, les médicaments que depuis vingt années les médecins recommandent contre ces affections sont : le Phosphate de fer de Leras, docteur èsseiences, compre reconstituant des os et Phosphate de fer de Leras, accederas sciences, comme reconstituant des os et du sang, et le Sirop de Raifort iodé de Grimault et C°, comme dépuratif, supérieurs à l'Huile de Foie de Morue et au Sirop antiscorbutique. Ces deux préparations triomphent rapidement de tous ces accidents.

GRAINE DE LIN TARIN
Phira, phase des Petits-Pères, 9, PARIS
Contre Constipations, Coliques, Biarrhées,
Maladies du Feie et de la Vessies,
Contre Coulired à suppo matis et set dans un
quart de verre d'eas riveide. quart de vere d'eau freide.

Lea Dotte : 1 fr. GO

DARTRES DEMANGEAISONS, VICE DU SANG POMMADE FONTAINE, réputée souveraine, le Pot: 2º ESSENCE DE SALSEPAREILLE FONTAINE, le Flacon : 5º



Anglo-Américan Telegraph Co (LIMITED)

RÉDUCTION DE TAXE
Le tarif des dépêches entre la France et
New-York ou le Canada par le cable de
de l'Angio-Américan Telegraph Compagny
via Brest est réduit depuis le 1°° février a
SOINANTE CENTIMES par mot.
Paris, rue Caumartin, 28, 20882